

La social-démocratie doit se rénover pour contrer le populisme

Pour les économistes Jean-Luc Gaffard et Francesco Saraceno, au lieu d'assister à la montée du populisme en Europe, la gauche démocratique doit proposer une mondialisation régulée qui allie recherche de la stabilité économique et cohésion sociale

Par JEAN-LUC GAFFARD
et FRANCESCO SARACENO

Les élections italiennes, après les élections allemandes et françaises, confirment la montée du populisme qui touche tous les pays en Europe, et pas seulement les anciens pays communistes. Le Brexit et la crise catalane en témoignent également. Dans le même temps, dans ces trois pays fondateurs de l'Union européenne (UE), la social-démocratie s'affaiblit singulièrement quand elle ne s'effondre pas.

Le discours en vogue est que cette social-démocratie n'a rien à dire sur la mondialisation, qu'elle n'a pas su renouveler ses analyses et ses pratiques pour y faire face, plus crûment qu'elle n'a pas su rompre avec des politiques jugées maintenant désuètes qui ont fait le succès des « trente glorieuses » (1945-1975). Le monde aurait changé radicalement et le moment serait venu de s'y adapter, d'introduire de la flexibilité là où il n'y avait que sécurité.

Dans ce discours, la mondialisation est un bloc, un horizon indépassable et surtout unique dont l'UE serait l'exemple le plus avancé. Il n'y aurait de choix qu'entre elle et le populisme souverainiste. C'est bien vite oublier que les fameuses « trente glorieuses » ont été un moment de mondialisation, de libération des échanges, mais subordonnées aux objectifs de croissance et de bien-être des différents pays. C'est oublier par là même qu'il existe plusieurs chemins, plusieurs types de mondialisation, même si les conditions géopolitiques actuelles sont bien différentes de celles de l'après-guerre. La défaite de la social-démocratie tient à son acceptation d'un modèle spécifique de mondialisation qui oppose le marché total à l'Etat régulateur et non à la défaillance proclamée d'un modèle qui fait de la cohésion sociale un gage, certes d'équité, mais aussi d'efficacité.

Le vrai problème de la social-démocratie, en Europe comme ailleurs, est qu'elle a perdu son identité, qu'elle a fait son deuil de la régulation publique, a accepté le clivage simpliste et faux entre mondialistes et souverainistes, en ralliant un consensus sur le terrain économique qui rend les politiques de gauche et de droite étrangement similaires, comme s'il n'y avait plus à discuter une expertise justifiée par un raisonnement scientifique imparable.

SOCIÉTÉS FRAGMENTÉES

Chacun devrait, pourtant, se rendre compte qu'au nom d'une certaine lecture de la concurrence, prétendument libre et non faussée, et de l'orthodoxie

budgétaire, singulièrement en Europe, la croissance a été bridée, la précarité s'est accrue, une fracture sociale et territoriale a pris place, toutes choses qui expliquent la montée du populisme autant sinon plus que le phénomène migratoire. Loin de l'émergence vantée d'une société ouverte et égalitaire, ce sont des sociétés fragmentées qui ont vu le jour avec en perspective, non pas le dépassement des États, mais le retour des conflits d'intérêts et l'instauration de formes despotiques si, d'aventure, le populisme finissait par l'emporter.

Les bons esprits pensent que c'est un mauvais moment à passer et que plus vite les réformes néolibérales seront actées, plus vite l'horizon sera dégagé. D'autres plaident pour en ralentir la mise en œuvre et attendre des jours meilleurs, clairement la reprise de la

croissance qui ne saurait que tarder. Ni les uns ni les autres ne remettent en cause le bien-fondé de ces réformes à long terme. La social-démocratie a, quant à elle, choisi de se différencier de la droite conservatrice en privilégiant les revendications sociétales au risque de s'aliéner les classes populaires qu'elle avait vocation à représenter. Elle a internalisé l'idée que la mondialisation mettait définitivement en cause la capacité de l'Etat d'organiser la régulation économique et la protection sociale, parfois jusqu'à imaginer que les entreprises devenues socialement responsables pouvaient s'y substituer.

Ne serait-il pas temps, au contraire, pour cette social-démocratie de se préoccuper, comme elle l'a fait dans le passé, d'une instabilité récurrente des économies de marché, que seule peut contrarier une régulation publique, et de rechercher les nouveaux moyens de la mettre en œuvre dans un monde ouvert ? Au lieu de s'en tenir à invoquer la nécessaire solidarité sociale et humanitaire sans s'en donner les moyens économiques et politiques.

Rechercher stabilité économique et cohésion sociale, c'est refuser des réformes qui se traduisent par une précarité accrue au sein des classes populaires. Une précarité porteuse de dualisme et d'affaiblissement des capacités individuelles, au risque de menacer l'innovation et la croissance. Rechercher stabilité économique et cohésion sociale, c'est reconnaître que les Etats-nations

jouent un rôle essentiel dans la conduite de la mondialisation en étant les pourvoyeurs des biens publics – du respect de la loi à la stabilisation macroéconomique – qui sont nécessaires au bon fonctionnement des marchés, ainsi que nous le rappelle l'économiste Dani Rodrik (« The Trouble with Globalization »,

dans *The Milken Institute Review*, 2017). Rechercher stabilité économique et cohésion sociale, s'agissant des entreprises, c'est, au lieu de relativiser leur objectif légitime de profit, reconnaître qu'elles constituent une coalition d'intérêts communs à long terme qui implique de faire une place significative aux salariés dans les modes de gouvernance, au lieu de prendre uniquement en compte le pouvoir des actionnaires. Rechercher stabilité économique et cohésion sociale, c'est reconnaître qu'il est nécessaire pour ces mêmes entreprises de disposer d'un capital patient (capital investi pour obtenir des gains pas essentiellement financiers ou sur le long terme) et concevoir en conséquence les réformes nécessaires de l'organisation bancaire et du pouvoir actionnarial au niveau national comme au niveau européen. Enfin, rechercher stabilité économique et cohésion sociale, c'est reconnaître qu'il est nécessaire pour les Etats, particulièrement en Europe, de retrouver le chemin de coopérations mutuellement avantageuses. C'est à cette fin qu'il faut concevoir les clauses de sauvegarde à même de donner le temps aux acteurs de s'adapter aux évolutions sans coût social, qu'il faut refuser toute forme de dumping fiscal ou social, qu'il faut s'engager dans la voie du maintien et de l'extension géographique des dispositifs constitutifs d'un droit des sociétés, d'un droit social, d'un droit fiscal et d'un droit de l'environnement répondant aux objectifs de solidarité et d'efficacité.

Ces exigences, seule une social-démocratie renouée est en mesure de les porter, de montrer le chemin, loin de toute démagogie consistant à nier problèmes et difficultés, mais loin aussi de toute thérapie de choc et en rupture claire avec un libéralisme vulgaire ignorant les acquis de ce qui est trop vite qualifié d'ancien monde. L'enjeu est de réconcilier la démocratie et la cohésion sociale dont elle est porteuse avec la mondialisation grâce à des régulations portées en commun, mais aussi en faisant en sorte que les arrangements globaux permettent aux Etats-nations de mieux remplir leur fonction au lieu de les affaiblir. ■



Jean-Luc Gaffard, chercheur à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), centre de recherche affilié à Sciences Po, et membre de l'Institut universitaire de France, Francesco Saraceno, chercheur à l'OFCE et membre du conseil scientifique de l'Université libre des sciences économiques et sociales, à Rome

En Italie, ne cédon pas à l'argumentaire xénophobe

Le contrat de gouvernement de la Ligue et du Mouvement 5 étoiles présenté le lundi 21 mai prévoit de « dépasser le règlement de Dublin ». Pour la chercheuse Marie Bassi, il faut abolir celui-ci, mais pour de bonnes raisons

Par MARIE BASSI

Il faut dépasser le règlement européen de Dublin : cette phrase figure parmi les trois pages consacrées à l'immigration dans le contrat de gouvernement scellé entre La Ligue du Nord et le Mouvement 5 étoiles (M5S). Une courte phrase dans le chapitre : « Immigration : rapatriement et arrêt du business » caractérisé par une orientation sécuritaire et des propositions maintes fois entendues, maintes fois répétées, par les acteurs politiques et dénoncées par les chercheurs et les ONG.

Peu appliqué pendant près de quinze ans, le règlement de Dublin a fait son apparition sur la scène médiatique lors de la « crise » de 2015. Entré en vigueur en 1997 et réformé en 2003 (Dublin II) puis en 2013 (Dublin III), il est à nouveau en négociation dans les arènes européennes. En dépit de ces réformes, ces textes ont conservé le même prin-

cipe : un demandeur d'asile doit déposer sa demande d'asile dans le premier pays européen où il a posé le pied, ou plutôt où ses empreintes ont été relevées. Depuis sa création, le règlement de Dublin a été critiqué par les Etats membres du Sud, des ONG et des chercheurs. Aujourd'hui, c'est un programme proposé par des forces eurosceptiques et hostiles à l'immigration qui le dénonce. Ce paradoxe n'est qu'apparent. Il faut bien abolir Dublin, mais pas pour les raisons invoquées par la Ligue et le M5S : jouant sur les peurs afin d'asseoir leur popularité et stimulant les réflexes d'exclusion, ils veulent « dépasser » Dublin pour accueillir moins d'étrangers.

S'il faut abolir le règlement de Dublin, c'est parce qu'il constitue un des obstacles à la mise en place d'une politique d'asile harmonisée et solidaire. Abolissons-le à cause de son absurdité, de son coût et de ses effets désastreux en termes diplomatiques et humains.

La première conséquence de ce texte est de faire reposer la prise en charge de l'asile sur les pays où les exilés arrivent en premier lieu (Italie, Grèce et Hongrie). En contradiction avec le principe de solidarité censé régir l'Union européenne, ce système permet à des pays non frontaliers comme la France de renvoyer des demandeurs d'asile vers des pays déjà en première ligne. Aussi ce règlement a-t-il entraîné des stratégies de contournement de la part des Etats frontaliers, en premier lieu de l'Italie qui relevait rarement les empreintes des demandeurs d'asile afin de leur permettre de déposer une demande d'asile dans un autre Etat membre. Mais avec l'augmentation des flux en 2015, la situation a changé. L'Italie subit des pressions de la part des Etats membres non frontaliers et de Bruxelles pour enregistrer les empreintes des migrants arrivés sur ses côtes. Sur le terrain, cette pression s'est traduite par de nombreux dispositifs très coûteux.

Outre son coût élevé, le règlement de Dublin est injuste et inhumain. D'une part, en tant que pays d'émigration, les pays du sud de l'Europe sont dotés de systèmes d'asile faibles et peu protecteurs. Les demandeurs d'asile sont renvoyés dans des pays où ils sont expo-

sés à des traitements dégradants. D'autre part, en les traitant comme de la marchandise que l'on transfère d'un pays à un autre, le règlement de Dublin nie la subjectivité politique des exilés, leurs projets de vie professionnels et universitaires, leurs liens amicaux et familiaux, les réseaux communautaires, les facteurs linguistiques.

SENTIMENT D'ABANDON

Enfin, le règlement de Dublin est aussi générateur de fortes tensions entre les Etats membres. Paris a fait de l'application stricte de ce règlement un de ses chevaux de bataille et se saisit de l'opportunité offerte par une norme euro-

péenne pour externaliser l'asile, donc pour déroger au principe de solidarité. Côté italien, il renforce le sentiment d'abandon face au défi migratoire et alimente les discours populistes.

Les conflits que ce règlement provoque entre des Etats ayant des frontières extérieures terrestres et maritimes et des Etats non frontaliers risquent de favoriser le rapprochement entre le nouveau gouvernement italien et les pays du groupe de Visegrad (Pologne, Hongrie, République tchèque et Slovaquie) autour de cette revendication. L'argumentaire xénophobe et eurosceptique justifiant l'abolition de ce

système ne doit pas l'emporter sur le raisonnement et les arguments portés par les forces solidaires.

Il faut abolir Dublin mais ne pas en rester là. Le plan de relocalisation des demandeurs d'asile proposé par la Commission européenne en 2015 a été un échec. Pour qu'une répartition des exilés, tenant compte de leurs préférences, puisse se faire entre les Etats membres, mettons en place une politique d'asile commune respectueuse des droits de l'homme. Il est indispensable d'investir sur l'accueil et de déconstruire la logique sécuritaire inefficace et inhumaine. Il faut instaurer des corridors humanitaires pour que les exilés n'aient pas à risquer leur vie pour rejoindre l'Europe, ouvrir les voies d'accès légales pour permettre aux migrants de venir travailler en Europe sans avoir à emprunter le canal de l'asile, améliorer et harmoniser les conditions d'accueil et faire converger les taux de reconnaissance du statut de réfugié entre les Etats membres. ■



Marie Bassi est chercheuse à l'Ecole française de Rome et chercheuse associée à Sciences Po Paris, spécialiste des politiques migratoires et de l'Italie

Le Mouvement 5 étoiles n'est pas ancré à gauche

Pour l'historien Sylvain Kahn, le parti populiste italien emprunte à toutes les traditions idéologiques, y compris la démocratie directe, l'écologie et la xénophobie

Par SYLVAIN KAHN **PEUR DU DÉCLASSEMENT**

Deux partis antisystème, le Mouvement 5 étoiles (M5S) et la Ligue, accèdent ensemble au pouvoir en Italie. Cette situation politique est si troublante et si neuve qu'il faut, pour la comprendre, se départir pour partie de nos repères intellectuels habituels.

Si la Ligue est un parti d'extrême droite, le M5S n'est pas ancré à gauche. Comparer le cas transalpin à ce que serait en France une alliance de gouvernement entre le Front national (FN) et La France insoumise (LFI) en brouille la compréhension. Sans utiliser un tel raccourci, même Gilles Ivaldi, dont les travaux sur les populismes en Europe sont si stimulants, ne résiste pas, dans ces colonnes (*Le Monde* du mercredi 23 mai), à la tentation de placer le M5S à gauche. Or, le M5S est un mouvement populiste inclassable, dont le programme revendiqué « ni de droite ni de gauche » emprunte à toutes les traditions idéologiques, y compris la démocratie directe, l'écologie et la xénophobie. Le M5S ressort autant du « populisme d'exclusion » que du « populisme social et égalitaire », pour reprendre les termes de Gilles Ivaldi.

D'autant que, à la différence de LFI en France, de Syriza en Grèce et de Podemos en Espagne, les éléments redistributifs du M5S (comme le revenu citoyen universel ou l'allongement de la durée de la retraite) ne sont pas du tout adossés à de l'étatisme. Au contraire, le M5S incorpore des éléments de doctrine libertaire, dont, également, la promotion de l'individualisme entrepreneurial. C'est bien ainsi que s'explique le fait que le M5S est parvenu à s'implanter, en plus du Mezzogiorno, dans l'Italie du centre. Cette « troisième Italie », dont le tissu industriel très serré de PME fait la force du « made in Italy », est aujourd'hui concurrencée sur son territoire par des réseaux de fabricants de pays d'Asie.

Dans la première Italie, l'Italie du Nord, bourgeoise, berceau de la révolution industrielle et du grand patronat, si les « travailleurs » – artisans et ouvriers – ont beaucoup voté pour la Ligue, le M5S a su s'implanter. L'Italie de cette alliance des deux populismes est moins animée par la passion de l'égalité que par des inquiétudes de déclin de la deuxième puissance industrielle d'Europe qui, à la différence de la France, n'a toujours pas connu de désindustrialisation. Crainte de la concurrence « asiatique » et du migrant « africain » se rejoignent dans la dénonciation du chômage, notamment des moins de 30 ans, et de la globalisation.

Les deux formations politiques convergent vigoureusement dans le rejet de l'Autre. Elles prétendent que c'est le peuple qui accède directement au pouvoir à travers elles. L'avènement de ce peuple (ici italien) pur, authentique, idéellement uni, va nécessairement de pair avec la dénonciation de groupes et de communautés qui le menaceraient : les migrants, les étrangers, les musulmans, les Roms, les francs-maçons, les fonctionnaires... Aussi Raffaele Simone exagère-t-il en estimant, toujours dans ces colonnes, qu'en dehors de leur antisystème et de leur hostilité envers l'Europe, M5S et Ligue « divergent du tout au tout ».

La xénophobie et le rejet de l'autre fondent idéologiquement leur rapprochement, on ne tardera pas à voir combien cela guidera durablement les politiques publiques du futur gouvernement. Sous la pression du patronat italien comme des États membres de l'UE, dont la plupart sont adeptes de l'ordo-libéralisme [doctrine née en Allemagne qui prône une « économie sociale de marché »], y compris ceux où l'extrême droite est déjà au pouvoir avec la droite (Danemark, Autriche), le gouvernement italien ruera et mettra de l'eau dans son vin quant à son programme budgétaire, fiscal et économique. En contrepartie, les mesures les plus

immédiatement et les plus fortement visibles du gouvernement antisystème italien seront un durcissement considérable du droit et du traitement des étrangers non européens, des demandeurs d'asile et des Italiens d'ascendants étrangers non européens.

SUPRANATIONALISME

En cela, ce gouvernement va faire sauter un tabou européen, celui de l'universalité de l'État de droit et des libertés constitutionnelles. Sur ce plan, la convergence des différentes extrêmes droites européennes est très forte ; mais, surtout, c'est dans ce domaine que la colonisation des pratiques de la droite, voire de la gauche de gouvernement par l'idéologie d'extrême droite est la plus avancée et la plus répandue en Europe. On le voit clairement au Danemark, mais aussi en Autriche, en Hongrie, en Pologne et en Slovaquie.

En bref, cette coalition gouvernementale inédite est exemplaire d'une européanisation de la xénophobie et du nationalisme : il y a convergence des luttes nationalistes dans un supranationalisme ; celui-ci entend bien utiliser les capacités politiques et institutionnelles de l'Union européenne pour préserver les peuples européens des populations des mondes extra-européens ou représentées comme telles. Dans ce projet, la construction européenne est maintenue et détournée des valeurs humanistes et libérales qui la fondent depuis les années 1950, au profit d'un rajeunissement de la tradition, tout aussi européenne mais en veilleuse depuis 1945, des anti-lumières. L'alliance du M5S et de la Ligue donne un visage neuf à l'euro-scepticisme et au nationalisme. Viktor Orbán et son parti Fidesz le font déjà méthodiquement depuis 2010. En passant par l'Italie, cette dynamique acquiert un éclat considérable et une valeur d'exemple. ■



Sylvain Kahn est professeur d'histoire et de géographie au Centre d'histoire de Sciences Po